



18  

---

03

**Etxerat**

dossier trimestriel  
de juillet à septembre

Euskal  
Preso eta Iheslari  
Politikoen  
**Senide eta Lagunen  
Elkartea**

## Introduction

Depuis que le Président du Gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a annoncé un changement de la politique pénitentiaire, les rumeurs, les spéculations et les coups de sonde ont occupé la presse, et ce durant tout l'été. Finalement, le Gouvernement espagnol a fait son premier pas, sept ans après le cessez-le-feu permanent d'ETA et cinq mois après sa dissolution. Mais ça été un tout petit pas : deux prisonniers politiques basques ont été transférés aux prisons de Zuera et Logroño, plus proches de leurs domiciles familiaux que celles d'Almería et de Castelló où ils se trouvaient jusque-là, mais leur transfert au Pays Basque a été évité. Le Gouvernement espagnol n'a pas su satisfaire les attentes qu'il avait créées dans la société basque. Il a manqué de courage pour cesser d'utiliser la souffrance des familles de prisonnier.e.s politiques basques. Il a manqué de détermination pour faire respecter les droits de ces dernier.e.s, et les nôtres.

Ce n'est pas la solution que nous exigeons : elle ne va pas rétablir les droits bafoués des prisonnier.e.s basques, ni garantir le respect des normes du droit international, ni éliminer l'obligation de mettre nos vies en danger pour exercer notre droit aux visites. Elle ne va pas permettre de laisser la souffrance derrière nous et d'avancer vers un nouveau scénario.

Mais le fait que l'éloignement est toujours en vigueur n'est pas le seul signal d'alerte sur une politique pénitentiaire d'exception qui, depuis 30 ans, a la cruauté et la vengeance pour raisons d'être. Des décisions arbitraires, sans autre objectif que celui de générer de la douleur, continuent d'empêcher les prisonnier.e.s politiques basques de rendre visite à leurs proches quand ceux-ci, gravement malades, ne peuvent plus faire face aux voyages interminables vers les prisons les plus lointaines. La dispersion, ce ne sont pas les kilomètres, c'est une attitude : celle des responsables pénitentiaires et judiciaires. La prison, l'exil et la déportation continuent d'ancrer la vie de centaines de familles basques dans la souffrance. Ce rapport trimestriel rend compte de situations qui le confirment.

Le chemin vers la paix, vers un scénario exempt de souffrance et garantissant les droits, est toujours parsemé de toutes sortes d'obstacles. Nous n'allons pas nous résigner, nous n'allons pas rester chez nous. Nous allons continuer à travailler, avec la confiance que donne le fait de ne pas être seuls dans ce chemin.

## 1. DISPERSION

### 1.1 DISPERSION ET ÉLOIGNEMENT du Collectif

267 prisonniers politiques basques:

#### DISPERSION

- 265, dispersés dans 55 prisons et un Centre Psychiatrique
  - 4, prisonniers politiques basques dans 2 prisons d'Euskal Herria
  - 1 prisonnier politique basque au Centre Aita Menni
  - 212, dans 40 prisons de l'État espagnol et 4 enfants de moins de 3 ans, avec leurs mères
  - 47, dans 11 prisons de l'État français
  - 1 prisonnier politique basque au Portugal
- 2 prisonniers politiques basques en régime atténué

#### ÉLOIGNEMENT

- État espagnol: 212 prisonniers politiques basques:
  - 142 (67 %), éloignés entre 600 – 1100 km d'Euskal Herria
  - 53 (25 %), éloignés entre 400 – 590 km d'Euskal Herria
  - 17 (8 %), éloignés entre 100 – 390 km d'Euskal Herria
- État français : 47 prisonniers politiques basques
  - 17 (36 %), éloignés entre 600 – 1100 km d'Euskal Herria
  - 7 (15%), éloignés entre 400 – 590 km d'Euskal Herria
  - 23 (49%), dans les deux prisons les plus proches du Pays Basque

## 1.2 LEKUALDAKETAK - Traslados - Transferts

		Espetxetik: De la prisión de: De la prison de:	Km	espetxera: a la de: à la prison de	Km
Jurdan Martitegi Lizaso	2018-07-06	Moulins Yzeure (E.F.)	800	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Aitzol Etxaburu Artetxe	2018-07-06	Clairvaux (E.F.)	1050	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Ibon Goieaskoetxea Arronategi	2018-07-13	Arles (E.F.)	750	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Igor Suberbiola Zumalde	2018-07-13	Arles (E.F.)	750	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Asier Bengoa Lpez de Armentia	2018-07-13	Clairvaux (E.F.)	1050	Lannemezan (E.F.)	330
Javier Abaunza Martinez	2018-07-20	Moulins Yzeure (E.F.)	800	Lannemezan (E.F.)	330
Alfredo Ramirez Marañon	2018-08-10	Daroca, Zaragoza	300	Zaballa	0
Iñaki Reta Frutos	2018-08-25	Fleury Merogis (E.F.)	1050	Fresnes (E.F.)	930
Izaskun Lesaka Arguelles	2018-09-03	Fleury Merogis (E.F.)	1050	Reau-Sud-Francilien (E.F.)	930
Ander Mujika Andonegi	2018-09-20	St. Martin de Ré (E.F.)	550	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Fermin Martínez Bergara	2018-09-20	St. Martin de Ré (E.F.)	550	Mont-de-Marsan (E.F.)	234
Kepa Arronategi Azurmendi	2018-09-21	Almeria	1000	Zuera, Zaragoza	300
Marta Igarriz Izeta	2018-09-28	Castelló	550	Logroño	190

## 1.3 FRANTZIAR ESTATUAK ESPAINIAR ESTATUARI ENTREGATUAK

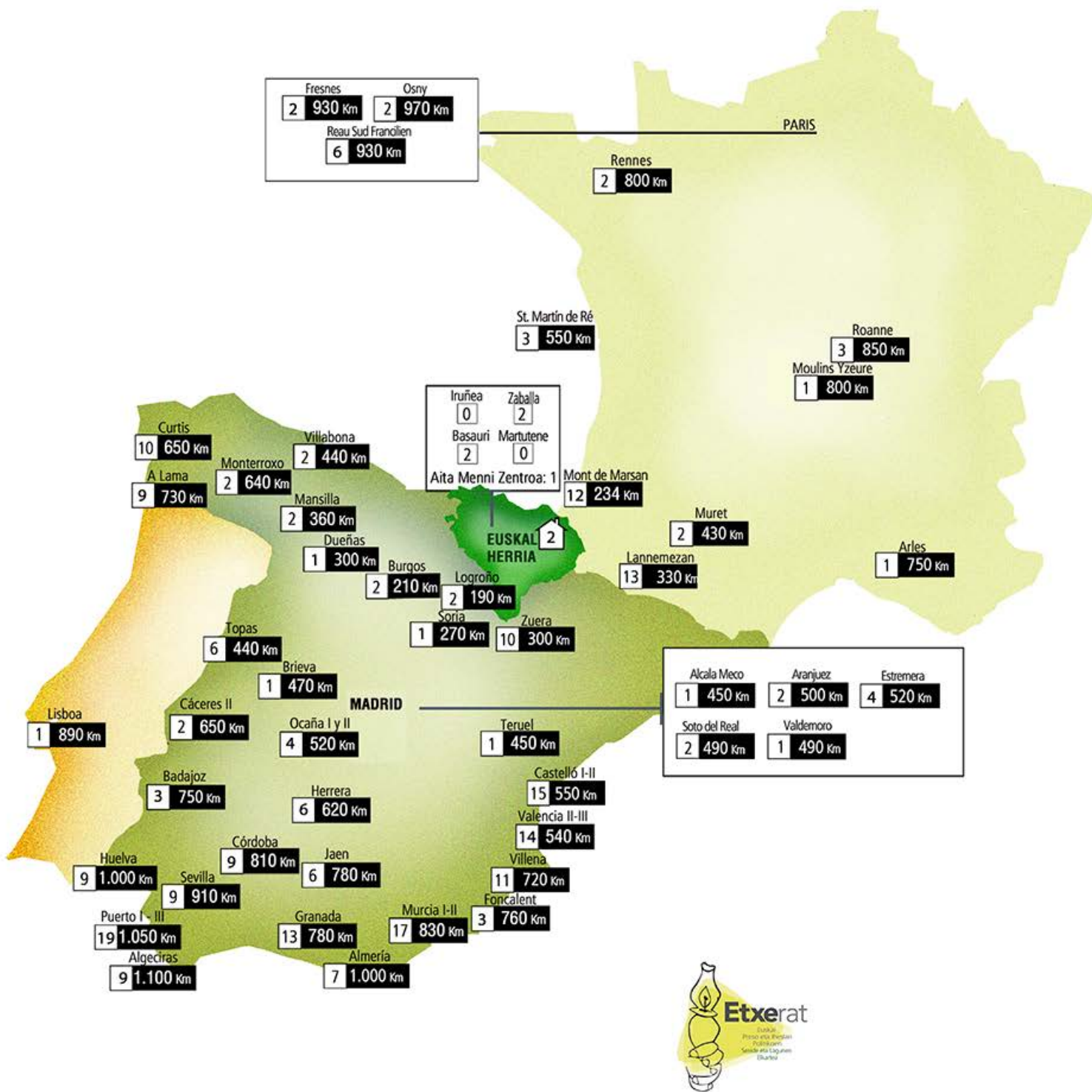
Entregados/as por el Estado francés - Remis/e/s par l'État français à l'État espagnol

Itziar Plaza Martinez	2018-08-18
Maite Aranalde Ijurko	2018-09-20

## 1.4 ASKATASUNAK / Libertades / Libérations

		Espetxea Prisión: Prison:	Urte espetxean Años en prisión Années en prison	(*)
Jose R.Lopez de Abetxuko Likiniano	2018-07-05	Villabona, Asturias	29	1
Oskar Cadenas Lorente	2018-07-08	Murcia II	18	1
Jose Jabier Osés Carrasco	2018-07-23	Soria	6	1
Jesus M <sup>a</sup> López González	2018-07-23	Ocaña II, Toledo	20	1
Santi Arrospide Sarasola	2018-08-05	Topas, Salamanca	31	1
Joseba Enbeita Ortuondo	2018-08-15	Puerto III, Cádiz	23	1
Leire Etxeberria Simarro	2018-08-15	Algeciras	12	1
Raul Aduna Vallinas	2018-08-28	Mont-de-Marsan, EF	5	1
Aitor Fernández Terceño	2018-08-22	Aranjuez	3	1
Iñigo Gulina Tirapu	2018-08-22	Jaen II	1	1
Hodei Ijurko Iroz	2018-09-07	A Lama, Pontevedra	10	1

(\*) 1: Zigorra beteta / Cumplimiento íntegro de la condena / Fin de la peine



Eguneratua / Actualizado / Actualisé: 2018-09-30

## 2. POLITIQUE PÉNITENTIAIRE

### 2.1 RAPPROCHEMENTS

Les prisonniers politiques basques Kepa Arronategi Azurmendi et Marta Igarriz Izeta ont été transférés les 21 et 28 septembre aux prisons de Zuera (Zaragoza) et Logroño, ce que le Gouvernement espagnol a présenté comme des rapprochements. Etxerat considère qu'ils ont été transférés dans des prisons moins éloignées d'Euskal Herria que celles d'Almería et de Castelló dans lesquelles ils se trouvaient jusque-là, mais que rien ne différencie ces transferts de ceux qui, au sein de la dynamique de dispersion, ont été réalisés auparavant vers ces mêmes prisons.

Dans l'État français, en application des accords passés en novembre de l'année dernière entre le Gouvernement et la délégation d'acteurs et organismes du Pays Basque nord, 22 des 50 prisonniers politiques basques qui se trouvaient alors dans des prisons françaises ont été rapprochés à Lannemezan et Mont-de-Marsan, certains peu de temps avant leur libération.

Les prisonniers politiques basques ont demandé leur transfert vers ces deux prisons, situées à 330 et 230 km du Pays Basque, celles de Pau et de Bayonne ne réunissant pas les conditions de salubrité et de dignité nécessaires ; une situation pour l'instant sans issue, qui implique une critique aux autorités pénitentiaires françaises. La situation des prisonnières politiques basques est également en attente de résolution, car ni Mont-de-Marsan ni Lannemezan ne comportent de quartiers de femmes.

La situation dans l'État espagnol est différente : la prison de Zaballa, vers laquelle les prisonniers basques ont demandé leur transfert, est un établissement neuf et qui dispose de la capacité et des conditions nécessaires. Il n'y a aucune raison pour que les prisonniers basques ne soient pas transférés dans cette prison, mais les intérêts politiques qui maintiennent l'éloignement en vigueur ont toujours cours. C'est pourquoi la question de l'éloignement n'est pas seulement un problème de kilomètres, mais de volonté de résolution, et c'est justement ce qui manque visiblement au gouvernement espagnol.

## 2.2 VIOLATIONS DE DROITS ESSENTIELS

### LA DISPERSION A EMPÊCHÉ LE PRISONNIER POLITIQUE BASQUE AITOR COTANO DE REVOIR SON PÈRE DÉCÉDÉ LE 10 AOÛT

Le 10 juillet, Jose Cotano, père du prisonnier politique Aitor Cotano, est décédé à Algorta (Bizkaia). Aitor Cotano est incarcéré à la prison de de Puerto III, à 1.050 km de chez lui. La grave maladie que son père avait ces derniers mois l'a empêché d'affronter ces voyages de plus de 2.000 km pour voir son fils. Après une demande en bonne et due forme, l'autorisation a été accordée à ce prisonnier politique basque d'être transféré temporairement à Zaballa pour rendre visite à son père. Mais il y a eu l'éloignement, les lenteurs administratives et les transferts interminables, qui impliquent le passage par différentes autres prisons. Quand Aitor Cotano a pu appeler chez lui depuis la prison de Zaballa pour informer la famille de son transfert, son père venait de mourir.

### L'AUTORISATION DE RENDRE VISITE À SON FRÈRE EN FIN DE VIE REFUSÉE AU PRISONNIER POLITIQUE BASQUE XABIER ATRISTAIN

Xabier Atristain Gorosabel, incarcéré à la prison de Murcia II, a été transféré en septembre à la prison de Zaballa pour connaître son enfant nouveau-né. Il se trouve malheureusement que le frère de ce prisonnier basque était gravement malade et en fin de vie. Xabier Atristain a demandé l'autorisation de rendre visite à son frère, que la maladie empêchait depuis des mois de parcourir les plus de 1.800 km qui le séparaient des visites à la prison de Murcia. Cette autorisation lui a été refusée. Malgré la gravité de son état, son frère a alors demandé l'autorisation d'assister à la visite que Xabier allait faire au domicile familial. Cette demande a également été refusée dans une décision qui spécifiait clairement que seules pouvait être présentes les personnes résidant habituellement à cette adresse. Justo Atristain, le frère de Xabier, est décédé le 19 septembre, deux jours après cette visite qui aurait pu leur donner l'occasion de se revoir et de se dire adieu. Xabier Atristain a été autorisé à se rendre à l'enterrement.

### L'AUTORISATION D'ASSISTER À LA NAISSANCE DE LEURS ENFANTS REFUSÉE À DEUX PRISONNIERS BASQUES, L'UNE PAR LE DIRECTEUR DE LA PRISON DE ZABALLA, L'AUTRE PAR LE TRIBUNAL QUI VENAIT DE L'ACCEPTER

Les autorisations accordées à deux prisonniers politiques basques, Unai Fano Aldasoro et Ugaitz Errazkin Telleria, tous deux incarcéré à la prison d'Algeciras, à 1.050 km du Pays Basque, d'assister à la naissance de leurs enfants au domicile familial, ont été suspendues. Ces deux autorisations spécifiaient qu'ils étaient autorisés à être présents pendant l'accouchement.

Unai Fano, qui avait été transféré à Zaballa, n'a pu voir son fils qu'après la naissance de ce dernier. Bien que la famille ait réalisé toutes les démarches et respecté toutes les conditions exigées par la Ertzaintza, et bien qu'une escorte ait été préparée pour l'accompagner au moment de l'accouchement, le directeur de la prison a décidé de ne pas conduire le prisonnier basque à son domicile jusqu'à ce que l'enfant soit né.

Ugaitz Errazkin, encore dans l'attente de transfert temporaire à la prison de Zaballa, et qui avait reçu l'autorisation d'assister à l'accouchement de sa compagne, a reçu quelques jours plus tard un document dans lequel le tribunal révoquait son autorisation. Le tribunal base sa décision sur le fait qu'on ne peut savoir avec certitude ni quand va avoir lieu l'accouchement, ni combien de temps il va durer, éléments qui existaient déjà quand il a donné son autorisation. La famille d'Ugaitz Errazkin a fait savoir à Etxerat que les autorisations de ce type ne sont pas exceptionnelles, et que les prisonniers de droit commun parviennent à assister à la naissance de leurs enfants.

Non seulement ces deux prisonniers basques en ont été privés, mais ces refus ont également créé une situation familiale douloureuse, jouant avec leurs espoirs et ceux de leurs campagnes à un moment particulièrement sensible. Etxerat rappelle que désormais, ces bébés devront réaliser des voyages de plus de 2.000 km pour se rendre aux visites. Tout ceci démontre encore une fois le peu d'espace et de considération que la politique pénitentiaire consacre à la vie familiale et que cela n'affecte pas seulement les prisonniers politiques basques, mais touche aussi très durement leur entourage affectif et familial.

### 3. EXILÉ.E.S POLITIQUES BASQUES

Le 17 juillet, Rakel Garcia et Luis Moreno sont revenus à Sopela après 26 ans d'exil.

En conséquence du conflit politique basque, de centaines de personnes ont dû fuir, durant de longues décennies, les rafles policières et la torture. Aujourd'hui, les conséquences de ce conflit sont toujours présentes, comme dans le cas des prisonnier.e.s, des centaines d'exilé.es, et des déportés politiques basques qui, dispersé.e.s dans le monde entier, survivent dans des conditions toujours difficiles et parfois extrêmes. Leur situation et les possibles voies de solution ont été abordées lors du IV Forum Social Permanent, auquel Etxerat participe activement.



## 4. FAMILLES ET AMI.E.S

### 4.1 ACCIDENTS

#### QUATRIÈME ACCIDENT SUR LES ROUTES DE LA DISPERSION CETTE ANNÉE

Le 1<sup>er</sup> juillet en début d'après-midi, deux amis du prisonnier d'Arexabaleta Garikoitz Garcia Arrieta, incarcéré à Picassent (540 km), ont eu un accident au retour de la visite.

L'accident s'est produit à la hauteur de Teruel, quand le conducteur de la voiture qui se trouvait derrière eux a perdu le contrôle de son véhicule en raison de la pluie et est venu les heurter latéralement. En conséquence, la voiture des amis de Garikoitz Garcia Arrieta a fait deux tours sur elle-même avant de s'arrêter. Heureusement, il n'y a eu que de légers dégâts.

C'est le quatrième accident subi cette année par les familles et amis de prisonniers politiques basques en raison de l'éloignement.

#### UN NOUVEL INCIDENT SUR LA ROUTE A À NOUVEAU MIS EN DANGER LA VIE DE TROIS PROCHES D'UN PRISONNIER POLITIQUE BASQUE

Le 7 juillet, des proches du prisonnier politique basque Oskar Calabozo, parmi lesquels un enfant d'un an, ont risqué un grave accident quand un pneu du véhicule qu'ils conduisaient a éclaté. L'incident s'est produit alors que deux amis du prisonnier politique basque et leur enfant revenaient de lui rendre visite à la prison de Cordoba, à 800 km d'Euskal Herria. Heureusement, aucun d'entre eux n'a été blessé. En revanche, l'éclatement du pneu a causé des dégâts jusque sur la carrosserie, et ils n'ont pas pu poursuivre leur route.

Etixerat a souligné que le risque imposé aux parents et amis de prisonniers politiques basques lors de ces déplacements forcés aurait pu avoir, une fois de plus, des conséquences beaucoup plus graves que la peur et la tension ressenties par les personnes affectées. Le fait que des enfants, dont des bébés, se trouvent continuellement dans cette situation élève encore le coût de la politique pénitentiaire actuelle sur les familles et amis de prisonniers, mais également la responsabilité des gérants de cette politique et des partisans de son maintien en vigueur.

## 4.2 AGRESSIONS ENVERS LES FAMILLES

### LE BUS DES FAMILLES DE PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES CAILLASSÉ AU RETOUR DE LA PRISON D'ALGECIRAS

Le 28 juillet, aux environs de 19h, le bus dans lequel les familles et amis de prisonniers politiques basques revenaient de la prison d'Algeciras a été caillassé à quelques kilomètres de la prison. 11 personnes se trouvaient alors dans l'autobus, qui se rendait à Puerto et Sevilla pour aller rechercher les familles en visite dans ces prisons.

L'impact s'est produit alors que l'autobus circulait dans un centre urbain, contre une vitre latérale du véhicule, à quelques kilomètres de la prison d'Algeciras.

La vitre s'est brisée en conséquence du choc. Au-delà de la grosse frayeur, de la tension et de l'incompréhension ressenties par les occupants du véhicule à ce moment, personne n'a été blessé.

Malgré le coup violent, le conducteur n'a pas perdu le contrôle du véhicule et s'est garé un peu plus loin pour évaluer les dégâts et ramasser les morceaux de verre qui étaient restés sur la route. L'autobus a ensuite continué son voyage de retour vers le Pays Basque.

Il s'agit de l'autobus qui réalise chaque semaine le trajet vers la prison d'Algeciras, en passant par celles de Sevilla et Puerto. Ce voyage hebdomadaire est public et connu de tous.

### DES PROCHES DU DÉPORTÉ POLITIQUE BASQUE JOXE ANGEL URTEAGA ONT SUBI LES CONSÉQUENCES DU « DÉLIT » D'ÊTRE DE SA FAMILLE

Le frère et la belle-sœur de Joxe Angel Urteaga (Santurtzi – Bizkaia), déporté à Cuba depuis 1984, n'ont pas pu voyager entre La Havane et Madrid où ils devaient prendre un autre vol pour rentrer au Pays Basque, car il leur a été interdit de monter dans l'avion.

Ces proches du déporté politique basque venaient de passer quelques jours avec lui à Cuba et avaient des billets pour rentrer le dimanche 16 septembre. C'est à l'aéroport, après qu'ils aient enregistré leurs bagages, qu'ils ont reçu l'interdiction de prendre cet avion. Le responsable de la compagnie avec laquelle ils devaient voyager leur a notifié que l'administration des États-Unis les empêchait, pour des motifs de sécurité, de survoler le territoire nord-américain.

Les membres de la famille de Joxe Angel Urteaga n'ont jamais rencontré de problème de ce type durant plus de trente années de voyages à Cuba. Ils ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire. Leur seul délit et de faire partie de la famille d'un déporté basque.

Ces deux personnes ont dû acheter deux autres billets d'avion et prolonger leur séjour de deux jours, avec tous les frais supplémentaires que cela suppose, et ont enfin pu rentrer le 18 septembre au Pays Basque. Le frère de Joxe Angel Urteaga a des problèmes de santé et a souffert de cette situation. Ainsi, en plus de nouvelles dépenses forcées et de la prolongation imposée du séjour à Cuba, ils ont également subi des séquelles physiques et psychiques en conséquence de cette interdiction arbitraire.

Etixerat souhaite rappeler que les déportations de citoyens basques ont été mises en pratique dans les années 80 sans aucune possibilité pour eux de se défendre, et sans aucune base juridique ou légale. Des dizaines de citoyens basques avaient été arrêtés et embarqués sommairement vers des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud sans papiers ni aucun moyen de subsistance.

De même que les parents et amis de prisonniers basques sont toujours obligés de réaliser de longs voyages chaque semaine vers les prisons espagnoles et françaises, les familles de déportés politiques basques se voient imposer de terribles voyages de milliers et de milliers de kilomètres pour pouvoir maintenir le lien affectif avec les personnes qui leur sont chères.

## 5. INSTITUTIONS ET AGENTS POLITIQUES ET SOCIAUX

### 5.1 PRISES DE POSITION CONTRE LA POLITIQUE PÉNITENTIAIRE D'EXCEPTION

#### GASTEIZ

Au début du mois de juin, le Parlement Basque a montré son désaccord envers la mesure d'éloignement imposée aux prisonnier.e.s politiques basques par le biais d'une motion particulière (*Proposición no de Ley*) et la nécessité de mettre en place une nouvelle politique pénitentiaire.

Le Parlement Basque manifeste son désaccord avec la politique pénitentiaire d'éloignement des personnes prisonnières et avec les mesures exceptionnelles d'isolement.

Le Parlement Basque considère qu'il est nécessaire de mettre en place une nouvelle politique pénitentiaire qui évite l'accomplissement des peines loin

des lieux d'enracinement social et familial, facilitant la relation des prisonniers avec leurs proches.

Le Parlement Basque a adopté un amendement : il considère qu'il est nécessaire d'avancer dans les politiques de cohabitation, ce pourquoi il convient d'appliquer des principes tels que l'individualisation, l'humanité et la reconnaissance du tort causé

## IRUÑEA

Le 28 juin, le Parlement de Navarre a approuvé à une large majorité une motion demandant la fin de l'éloignement des prisonniers politiques basques. Le PSN a appuyé cette demande pour la première fois, ajoutant ses voix à celles de Geroa Bai, EH Bildu, Ahal Dugu et Ezkerra.

Le Parlement de Navarre, appelant au respect de ce qui est établi dans la Loi Générale Pénitentiaire pour éviter le déracinement lors de l'accomplissement de peines privatives de liberté, conformément aux principes de réinsertion et de resocialisation des prisonniers, manifeste son désaccord avec la politique pénitentiaire d'éloignement et dans ce sens, en cette nouvelle époque ouverte après la disparition d'ETA, considère comme nécessaire une nouvelle politique pénitentiaire qui évite un accomplissement des peines privatives de liberté loin des lieux d'enracinement social et familial, et qui facilite la relation des prisonniers avec leurs proches, avec une attention particulière pour le bien-être des enfants mineurs et en défense de leur droit à être avec leurs parents.

Le Parlement de Navarre considère qu'il est nécessaire d'avancer dans les politiques de cohabitation, ce pourquoi il convient d'appliquer des principes tels que l'individualisation, l'humanité et la reconnaissance du tort causé.

## BARCELONA

Le 29 juin, a été présentée à Barcelone la Déclaration pour la Paix, qui aborde la résolution du conflit dans son intégralité par une majorité politique transversale, et qui souligne la nécessité du rapprochement des prisonniers politiques basques. La résolution adoptée est le fruit du travail commencé il y a 15 mois par le Forum Social Permanent, auquel Etxerat participe activement. L'association des familles a fait une lecture très positive de la déclaration réalisée.

### DÉCLARATION INSTITUTIONNELLE DE BARCELONE

- PREMIÈREMENT. Défendre les droits humains comme axe centrale et seule référence pour la cohabitation au Pays Basque, ainsi que la construction d'une culture de paix qui soit fondée sur les bases de la non répétition

- DEUXIÈMEMENT. Défendre les principes de vérité, de justice et de réparation envers toutes les victimes du terrorisme d'ETA, ainsi que les autres expressions de violence qui ont eu lieu durant les 50 années de conflit.
- TROISIÈMEMENT. Promouvoir l'application d'une politique pénitentiaire de rapprochement vers des prisons proches des lieux d'origine des prisonniers et de résidence de leurs parents et amis, du traitement humanitaire envers les personnes prisonnières atteintes de maladies, ainsi que de la confusion des peines déjà accomplies dans d'autres États, comme le prévoit la législation européenne et les normes internationales de droits humains.
- QUATRIÈMEMENT. Exhorter les personnes prisonnières à reconnaître le tort causé, et à faire des pas décisifs sur le chemin de la réconciliation et de la reconnaissance mutuelle des différentes victimes du conflit.

## 5.2 FORUMS, RENCONTRES ET INITIATIVES POUR LA RÉOLUTION

### CONFÉRENCE DE PRESSE DU FORUM SOCIAL PERMANENT AVEC SARE ET ETXERAT

Le 24 juillet, le Forum Social Permanent a donné une conférence de presse avec Sare et Etxerat pour parler des contacts réalisés autour des deux thèmes suivants :

- Les conclusions du IVème Forum Social sur la question de la « Réintégration des personnes prisonnières et en fuite ».
- Partager avec les différents acteurs les cinq points de « l'Agenda urgent de résolution ».

Depuis, le Forum Social s'est réuni avec le Gouvernement Basque, la Présidente du Parlement de Navarre Ainhoa Aznarez, la présidente de la Commission des Droits Humains du Parlement Basque Ana Oregi, les Ararteko des deux Communautés (Défenseurs des Peuples auprès des Gouvernements basque et navarrais) et, dernière réunion pour le moment, avec le collectif des personnes prisonnières CPPB à la prison d'Albolote (Granada). De plus, de nombreuses autres rencontres ont eu lieu avec des entités de la société civile ainsi qu'avec 72 personnalités avec lesquelles le Forum Social a partagé son diagnostic.

Le Forum Social attend que soient fixées des réunions avec le gouvernement de Navarre, et les délégués du gouvernement espagnol en Navarre, M. Arasti, et dans la Communauté Autonome Basque, M. Loza mais estime qu'il peut déjà présenter un « bilan d'étape ».

Depuis le 9 avril 2017, lendemain du désarmement, nous sommes de nombreux acteurs à avoir commencé à travailler à créer des espaces de dialogue entre les gouvernements, entre les partis politiques, entre les syndicats et dans la société civile, qui puissent créer à leur tour une série d'accords minimums. Il s'agissait de bâtir les confiances nécessaires entre acteurs très différents pour définir ce que nous appelons dans nos conclusions une « feuille de route pour la réintégration des personnes prisonnières et en fuite ». Le Forum Social et un grand nombre de ces acteurs travaillent dans un objectif : après la dissolution d'ETA, on pourrait avancer sur cette question. Nous affirmons en toute connaissance de cause que le Parti Populaire de Madrid lui-même travaillait sur ce scénario.

Ce lourd travail a porté ses fruits, avec des accords institutionnels aux Parlements basque et navarrais, dans les Juntas Generales, et plus récemment, dans les mairies, sur des thèmes comme le transfert de compétences en matière de prison, les prisonniers malades et le rapprochement. Ça n'a pas été un chemin facile. Il y a eu des arrêts et des accélérations, mais la persévérance a permis de consolider peu à peu un nouveau scénario.

La première conclusion que nous tirons de cette ronde de réunions est qu'il existe aujourd'hui un large et solide consensus dans notre pays autour de ce que nous avons défini comme « agenda urgent de résolution » et qui comprend cinq points :

- Personnes prisonnières malades et de plus de 70 ans
- Rapprochement dans des prisons basques
- Évolution du premier au second degré
- Non cumul de peines déjà effectuées en France
- Transfert de compétences en matière pénitentiaire

La deuxième conclusion se référait à une constatation : s'il y a eu pendant de longues années un nœud bien serré autour de cette question, ce nœud est en train de se défaire. Il existe une fenêtre d'opportunité.

La troisième : tous les acteurs s'accordent à dire que nous nous trouvons à un moment de définition du « terrain de jeu » et, bien qu'il reste encore beaucoup de choses à définir, dont une de très grande importance, le programme de réintégration et ses contenus, le gouvernement espagnol lui-même dessine peu à peu sa feuille de route.

Nous souhaitons nous pencher un peu sur la réunion que nous avons faite samedi dernier à la prison d'Albolote à Granada. Il s'agit de la troisième réunion depuis la première qui avait eu lieu le 6 janvier dernier et que nous avons rendue publique. La participation à cette troisième réunion d'une deuxième personne au nom du CPPB, Mme Ainhoa Mujika Goñi, élève notablement le niveau de l'interlocution. M. Olarra Guridi a demandé une salle pour pouvoir réaliser cette

réunion de façon correcte, ce qui a été refusé par la direction de la prison. Malgré les mauvaises conditions ambiantes (40 minutes seulement, avec une séparation vitrée, énormément de bruit...), nous faisons un bilan positif du travail que nous sommes en train de réaliser avec le CPPB. Nous tirons quatre conclusions de cette réunion :

- Le nouveau scénario suscite de l'espoir parmi les personnes prisonnières, même si elles gardent une prudence logique dans l'attente de la concrétisation des pas annoncés.
- Légalité pénitentiaire : les porte-parole ont réitéré leur totale disponibilité à suivre la voie de la légalité pénitentiaire dans une perspective finale de libération.
- Reconnaissance du tort causé : leur absolue et sincère disposition à apporter leur contribution sur cet aspect.
- Leur totale disponibilité à contribuer de manière constructive et réaliste à la préfiguration de la feuille de route par le biais de leur dialogue avec le Forum Social.

Avec tous ces éléments, le Forum Social Permanent entend que la feuille de route doit chercher à répondre de manière intégrale à cette problématique et qu'elle doit être construite sur quatre critères clés :

**PREMIÈREMENT** : maintenir le consensus institutionnel, politique et syndical dans cette phase, ce pourquoi le dialogue doit être l'instrument.

**DEUXIÈME** : entendre l'opinion des personnes prisonnières. C'est absolument nécessaire. De la même façon que les prisonniers ne peuvent rien élaborer seuls depuis leur cellule et loin de la réalité, rien ne peut être dessiné « dehors » sans compter avec ceux et celles qui doivent faire ce parcours.

**TROISIÈME** : que le programme de réintégration qui est déjà en train d'être travaillé se situe exclusivement en paramètres de résolution. L'objectif est qu'il soit suivi par l'ensemble des prisonniers.

**QUATRIÈME** : s'éloigner du schéma « vainqueurs-vaincus ». Éviter la recherche de publicité intéressée et les calculs électoraux. Le Forum Social Permanent défend la méthode fructueuse appliquée pour le désarmement et, en partie, pour la dissolution d'ETA : la triangulation. Nous entendons que la création d'un large accord, inclusif et transversal entre les Gouvernements, les prisonniers eux-mêmes et la société civile sera la clé du succès sur ce sujet.

Mais, comme nous disions que nous devons écouter les personnes prisonnières, nous croyons également qu'il est fondamental que les changements dans la politique pénitentiaire se fassent en écoutant les victimes.

La méthode appliquée par Macron en janvier à Paris nous semble appropriée. Le Gouvernement espagnol a déjà fait les premiers pas dans ce même sens. Il est important d'expliquer ces changements aux victimes,

d'entendre leurs opinions, de leur dire qu'il ne s'agit pas de privilèges mais de la stricte application de la législation en matière pénitentiaire et que les bénéfices prévus sont ceux qui sont appliqués à n'importe quel prisonnier. Les victimes, toutes les victimes, doivent être entendues. Celles qui sont organisées et la majorité qui ne l'est pas. Mais les politiques publiques doivent être basées sur l'intérêt général, ce qui dans ce cas signifie avancer vers la résolution intégrale.

Etixerat, pour sa part, a apporté sa propre contribution à cette conférence de presse, rappelant que les familles et amis de prisonniers politiques basques ne peuvent toujours pas parler de la souffrance au passé, car la situation qui en est la source perdure encore aujourd'hui.

Nous avons également salué le bilan réalisé par le Forum Social, et partagé la constatation du large consensus qui existe dans notre pays autour de l'agenda urgent de résolution. Mais nous avons rappelé que, malheureusement, nous représentons toujours plus de 4.000 victimes potentielles, qui continuent de mettre leur vie et leur santé en jeu chaque fin de semaine pour pouvoir maintenir leur droit aux visites.

Nous réclamons donc une urgence maximale pour la fin de l'éloignement et la remise en liberté des prisonniers gravement malades. Les droits ne sont pas sujets à contreparties. Les droits sont respectés ou violés, et le gouvernement espagnol continue de les violer aujourd'hui.

## 6. ETXERAT : RASSEMBLEMENTS, DÉCLARATIONS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

### RENDEZ-VOUS ANNUEL SUR LES PLAGES D'EUSKAL HERRIA

Les 4 et 5 août derniers, des rassemblements ont eu lieu à l'appel d'Etixerat sur les plages de Gorliz-Plentzia, Muskiz, Laida, Laga, Laidatxu, Lekeitio, Ondarroa, Bakio, Ea, Deba, Zarautz, Orio, Donostia, Mutriku et Hendaia.

Etixerat a dénoncé, « avec plus de raisons que jamais », les politiques pénitentiaires d'exception, dont les graves conséquences affectent durement, depuis trois longues décennies, les familles et amis de prisonniers politiques basques.

L'appel d'Etixerat a réuni sur les plages mentionnées quelques centaines de personnes qui ont réclamé la fin des politiques pénitentiaires d'exception.



## LOIOLA

Comme chaque année, l'association Etxerat a appelé à un rassemblement le 1<sup>er</sup> août devant la basilique de Loiola (Gipuzkoa), dans l'objectif habituel d'exiger publiquement la fin de la politique de dispersion et de remettre au Président de la Communauté Autonome Basque un document portant sur cette question.

Cette fois, le Président Iñigo Urkullu n'a pas assisté à la cérémonie d'ouverture des festivités de Loiola. La Présidente d'Etxerat Fermina Villanueva et Naïke Diez, membre de l'association, ont donc remis le courrier qui lui était adressé à la Présidente du Parlement Basque Bakartxo Tejeria et au député général de Gipuzkoa Markel Olano. Des dizaines de parents et amis se sont postés des deux côtés de l'accès à la basilique avec des banderoles exigeant la fin de la dispersion et de l'éloignement.

Naïke Diez a déclaré au nom d'Etxerat que « le fait, en 2018, d'être toujours obligés de se rassembler à Loiola n'est pas une bonne nouvelle. Cela signifie que nous continuons à subir la politique pénitentiaire d'exception et c'est pourquoi nous revenons exposer notre revendication ; nous ne voulons plus être attaqués comme le week-end dernier à Algeciras ; nous ne voulons plus être obligés de nous rendre dans les prisons d'Andalousie ; et nous ne voulons plus subir un seul accident. C'est pourquoi nous demandons la désactivation immédiate de la dispersion, parce qu'ils continuent de jouer avec nos vies et parce que, comme l'ont montré tant de nouvelles et de gros titres dans la presse ces derniers mois, ils continuent de jouer avec nos espérances. Nous exigeons la fin de la politique de dispersion pour ne plus être des victimes potentielles, parce que nous ne savons pas ce qui arrivera le week-end prochain sur les routes des prisons lointaines».

## RENDICACION DU DROIT DES PRISONNIERS POLITIQUES BASQUES À ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ DU PAYS BASQUE

Le 10 septembre, avant le début officiel de l'année 2018-19, des représentants des familles se sont réunis avec des syndicats, des enseignants, des élèves et du personnel administratif de l'UPB (Université du Pays Basque) pour leur faire part de nos demandes aux autorités de l'Université et au Gouvernement Basque : les prisonniers politiques basques ont le droit d'étudier à l'UPB et en langue basque. C'est ce que nous demandons cette année encore aux autorités du Pays.

Les personnes incarcérées poursuivaient des études à l'université publique de la CAB depuis les années 80 ; mais, en 2003, ils ont été expulsés de l'UPB et aujourd'hui encore, les prisonniers qui se trouvent dans l'État espagnol sont dans l'impossibilité de s'y inscrire.

La politique pénitentiaire de l'Espagne et de la France ne cache pas son objectif de châtier de façon spécifique des prisonniers politiques basques : éloignement, dispersion et isolement, allongement des condamnations, violations de droits essentiels... qui ont pour objectif principal de détruire leur dignité comme personne, tout en nous punissant directement pour le fait d'être leurs parents et amis. C'est dans ce contexte que nous situons l'interdiction d'étudier.

Toutes ces démarches ont mis en lumière l'impuissance politique, académique et législative des institutions de la CAB pour pallier à cette situation injuste. De fait, en respectant la politique répressive du gouvernement de Madrid, elles violent le droit des personnes prisonnières basques à étudier à l'UPB et en euskara. Il est temps d'en finir avec toutes les violations de droits essentiels.

Nous demandons aux représentants du Gouvernement Basque de garantir le droit aux études. La Loi du Système Universitaire Basque, en vigueur depuis 2004, prévoit le droit aux études pour toutes les personnes, sans exception. Cela fait 14 ans que cette loi n'est pas appliquée en ce qui concerne ce point.

Nous demandons aux représentants de l'UPB de remplir leur fonction de base. Aujourd'hui encore, l'UPB continue de se plier à l'interdiction d'exercer sa fonction première qui est d'enseigner, quand il s'agit des prisonniers basques situés dans des prisons espagnoles ; et ce, malgré une décision du Tribunal Constitutionnel espagnol qui a reconnu en 2009 l'autonomie universitaire pour l'UPB.

Pour toutes ces raisons, nous demandons à l'UPB de changer d'attitude et de cesser de refuser leurs droits aux personnes prisonnières, leur laissant comme seule option les recours auprès des tribunaux pour pouvoir suivre leurs études en basque.

Durant ces quatorze années, et le Gouvernement Basque, et l'UPB ont conservé leur double approche : d'une part, ils sont restés dépendants du refus permanent d'un accord avec les autorités de Madrid ; de l'autre, ils n'ont pas assumé leurs responsabilités et engagements, violant leur propre législation.

Notre revendication suppose le dépassement de ces politiques inhumaines et la garantie du droit à étudier dans les prisons, l'un des nombreux droits essentiels qui sont violés. Dans ce sens, nous demandons à l'UPB, au Département de l'Éducation et au Gouvernement de Gasteiz de prendre les mesures politiques, légales et académiques qui s'imposent pour que ce droit soit garanti. Nous leur demandons d'assumer et de réaliser deux aspects fondamentaux pour garantir le droit à l'éducation dans les prisons :

- Garantir la possibilité pour les personnes basques prisonnières dans les prisons espagnoles d'étudier à l'UPB, en se basant sur la loi du système

universitaire Basque et sur l'autonomie universitaire reconnue constitutionnellement.

- Surmonter la discrimination et le fonctionnement déficient de l'UPB en offrant aux étudiants incarcérés dans des prisons françaises un enseignement gratuit et de qualité. C'est là l'engagement que nous attendons du Gouvernement Basque et de l'UPB pour garantir le droit à étudier dans les prisons.

Pour finir, nous voulons remercier pour leur solidarité toutes les personnes qui s'engagent quotidiennement tant au niveau syndical qu'académique, administratif ou de l'aide aux études ; car c'est ce travail silencieux qui génère de réelles possibilités d'étudier.

## 7. KINKEA

LE NUMÉRO GAGNANT DE LA TROISIÈME PROMOTION DE KINKEA EST LE 5338

Le tirage au sort correspondant à la 3ème promotion de Kinkea promue par Etxerat a été réalisé le 21 septembre devant notaire à Andoain, au moyen d'un programme informatique. Le 1er prix, une somme de 20.000 €, a été attribué au n°5338. Ce bulletin a été remis, contre l'achat d'une lithographie de l'artiste Oier Andueza Antxia, à Burlata. Le tirage au sort a ensuite attribué les 138 autres prix : trois prix de 5.000 €, 15 prix de 1.000 €, 20 prix de 500 € et 100 prix de 100 €.

La promotion de produits Kinkea est une initiative de l'association Etxerat. Le bénéfice qui en résultera servira à financer l'activité de l'association : l'assistance, le conseil et l'accompagnement des familles et amis de prisonnier.e.s, d'exilé.e.s et de déporté.e.s politiques basques ainsi que l'assistance sanitaire et juridique aux prisonniers.

L'initiative Kinkea correspond à la réglementation en vigueur sur les combinaisons aléatoires à des fins promotionnelles établie par la Direction du Jeu et des Spectacles dépendante du Gouvernement de la Communauté Autonome Basque.

Pour la quatrième promotion, qui a déjà commencé et qui durera jusqu'au 21 décembre prochain, sera remise la lithographie « Txalupa » des artistes Joseba Sarrionandia et Gose.